



Le Maire de Lézignan-Corbières
Aux membres du Conseil municipal

Le 16 septembre 2026

Chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Conseil municipal qui se tiendra :

**Le mardi 22 septembre 2026 à 18 h
Au Palais des Fêtes, avenue Maréchal Foch**

Vous trouverez ci-dessous les questions portées à l'ordre du jour, accompagnées en pièces jointes des notes explicatives de synthèse conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ordre du jour

Fonctionnement des institutions communales

Désignation de la secrétaire ou du secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 29 juin 2026
2. Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal
3. Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal – Annexe

Démocratie

4. Attribution de la qualité de citoyen d'honneur à M. René DEPESTRE

Affaires juridiques

5. Organisation d'une permanence de conciliateurs de justice – Annexe

Gestion des services publics

6. Rapport sur le prix et la qualité des services de l'Eau potable et de l'Assainissement pour l'exercice 2025 – Annexes

État civil

7. Fixation des catégories, durées, dimensions et tarifs des concessions funéraires et cinéraires dans les cimetières communaux

Grandes causes

8. Dons à l'association des maires de l'AUDE en faveur de la commune de POMAS

Santé publique

9. Implantation d'un cabinet médical en centre-ville – Annexes

Finances

- 10. Décision modificative n°2 – Budget principal 2026
- 11. Décision modificative n°1 – Budget eau potable 2026
- 12. Taxation des friches commerciales sur le territoire communal

Gestion du domaine communal

- 13. Location à titre onéreux de trois places dans le hangar de l'aérodrome au profit de la société HBE R+O
- 14. Approbation d'un bail emphytéotique administratif avec la société AÉROSTYLL
- 15. Approbation de la cession du bail emphytéotique administratif de la société AÉROSTYLL
- 16. Conventions de mise à disposition de biens communaux au bénéfice de l'« association sportive automobile Corbières » – Annexes

Économie et commerce de proximité

- 17. Aides à l'économie. Soutien à l'installation pérenne d'entreprises commerciales ou artisanales en centre-ville

Restauration collective

- 18. Avenant à la convention de mise à disposition de matériel par le SMCC au bénéfice de la commune – Annexe

Questions diverses

Je vous prie de croire, chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard FORCADA

